



INSCRIPTION TAP 1^{ère} PERIODE (septembre, octobre)

Le TAP est un nouveau service municipal, non payant, non obligatoire et ouvert à tous les enfants inscrits dans les écoles de Melgven. Son fonctionnement est identique de l'ALSH du mercredi. Il est déclaré auprès de la direction départementale de la cohésion sociale. Il est soumis à des normes d'encadrement, d'accueil et de sécurité. Nous vous demandons de bien vouloir remplir cette fiche d'inscription et de la retourner au service enfance et jeunesse avant **le vendredi 4 septembre 2015**. Ce document dûment complété va nous permettre d'organiser dans les meilleures conditions le 1^{er} cycle d'activités.

Modalités d'inscriptions :

- Ce sont les familles qui inscrivent leur enfant au service TAP (15h15-16h30)
- Ce sont les enfants qui s'inscrivent aux ateliers (sport, bricolage, multimédia...)

Je soussigné(e) , père, mère, tuteur légal
inscrit mon enfant (Nom-Prénoms)
élève en Classe de (rentrée 2015) à l'école
et m'engage à ce qu'il soit présent sur l'ensemble des jours jusqu'à la fin de la période.

À l'issue des TAP :

- Je viens récupérer mon enfant dès 16h30 (dans ce cas, l'enfant sera remis aux parents ou personnes nommément désignées au moment de l'inscription).
- Mon enfant est autorisé à rentrer seul dès 16h30 (uniquement pour les enfants d'élémentaire).
- Mon enfant rejoindra l'accueil périscolaire à partir de 16H30
- Mon enfant prend le car scolaire dès 16h30

Par mesure de sécurité, si un enfant devant être récupéré par ses parents ne l'était pas, il sera conduit automatiquement vers l'accueil périscolaire et le temps de présence sera facturé suivant les tarifs en vigueur.

A Le



INSCRIPTION TAP 1^{ère} PERIODE (septembre, octobre)

Le TAP est un nouveau service municipal, non payant, non obligatoire et ouvert à tous les enfants inscrits dans les écoles de Melgven. Son fonctionnement est identique de l'ALSH du mercredi. Il est déclaré auprès de la direction départementale de la cohésion sociale. Il est soumis à des normes d'encadrement, d'accueil et de sécurité. Nous vous demandons de bien vouloir remplir cette fiche d'inscription et de la retourner au service enfance et jeunesse avant **le vendredi 4 septembre 2015**. Ce document dûment complété va nous permettre d'organiser dans les meilleures conditions le 1^{er} cycle d'activités.

Modalités d'inscriptions :

- Ce sont les familles qui inscrivent leur enfant au service TAP (15h15-16h30)
- Ce sont les enfants qui s'inscrivent aux ateliers (sport, bricolage, multimédia...)

Je soussigné(e), père, mère, tuteur légal
inscris mon enfant (Nom-Prénoms)
élève en Classe de (rentrée 2015) à l'école
et m'engage à ce qu'il soit présent sur l'ensemble des jours jusqu'à la fin de la période.

À l'issue des TAP :

- Je viens récupérer mon enfant dès 16h30 (dans ce cas, l'enfant sera remis aux parents ou personnes nommément désignées au moment de l'inscription).
- Mon enfant est autorisé à rentrer seul dès 16h30 (uniquement pour les enfants d'élémentaire).
- Mon enfant rejoindra l'accueil périscolaire à partir de 16H30
- Mon enfant prend le car scolaire dès 16h30

Par mesure de sécurité, si un enfant devant être récupéré par ses parents ne l'était pas, il sera conduit automatiquement vers l'accueil périscolaire et le temps de présence sera facturé suivant les tarifs en vigueur.

A Le